

REUNION DU 05 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept, le 05 mai à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel AUGER, Maire de la Commune.

PRESENTS : MM. AUGER, LUTTON, LE BRETON, FICHOT, LECHAT, DELAHAYE, Mmes DULAURENT, MARCHAND, M. BRINON, Mme BOUDE.

ABSENTS EXCUSES : M. SALGADO qui a donné pouvoir à M. LUTTON
M. TICEHURST qui a donné pouvoir à M. LECHAT
Mme DECLEMY qui a donné pouvoir à M. DELAHAYE
M. DURELLE

ABSENTS : /

A été élu secrétaire : M. LECHAT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes-rendus des séances du 17 et du 24 mars 2017.

2017.29 : VOIRIE-RESEAUX : AMENAGEMENT DE LA RUE DES SENTES, DE LA RUE DU CLOS DU MONT, DU CHEMIN DE SOLAIRE : MISSION DE COORDINATION SPS (SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE) : CHOIX DU CABINET

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la consultation de trois Cabinets pour la mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) :

- . Qualiconsult Sécurité
- . Loiret Arch'Concept
- . Socotec

Le Cabinet Loiret Arch'Concept a informé par courriel qu'il n'était pas en capacité de répondre favorablement à la demande de mission de coordination SPS.

Les propositions de prix des deux autres Cabinets sont présentées au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir pris connaissance des devis et après en avoir délibéré,

- DECIDE de retenir le Cabinet Qualiconsult Sécurité, pour un montant de 2 720,00 € HT, soit 3 264,00 € TTC.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis.

- AUTORISE Monsieur le Maire à poursuivre les démarches et à signer les pièces nécessaires à l'évolution du dossier.

2017.30 : CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : COMPOSITION DU JURY COMMUNAL – DATE DE PASSAGE

Les membres du jury communal, proposés par la Commission Communale de Fleurissement et retenus par le Conseil Municipal sont les suivants :

. M. AUGER, Mme MARCHAND, Mme BOUDE, Mme BERNIER

Sur proposition de la Commission Communale de Fleurissement, le passage s'effectuera :

. le samedi 08 juillet 2017 à partir de 8 h 30, sur l'ensemble de la Commune.

L'inscription au concours des maisons fleuries n'est pas obligatoire. Une annonce paraîtra dans les journaux et une affiche sera apposée au « Bar de la Marine » pour informer la population de la date du passage du jury communal.

AFFAIRES DIVERSES

. Aménagement Rue des Sentes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du commencement des travaux prévu le 09 mai prochain. Une réunion d'information des riverains est organisée le 10 mai prochain à 18 h 00 au Foyer Communal.

. Jurés d'assises

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du tirage au sort effectué sur Saint Benoît sur Loire (Commune de rattachement) le 04 mai 2017, en réunion publique, pour permettre l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2018. Pour la Commune de Bonnée, trois personnes sont concernées :

- . Monsieur Alain COUTELLIER, domicilié 14 Route du Grenouilloy à Bonnée 45460
- . Madame Virginie AUSSOURD épouse BOURGOIN, domiciliée 14 Route de Saint Benoît à Bonnée 45460
- . Madame Jacqueline AIGRET épouse DERLAND, domiciliée 5 Route de Sully à Bonnée 45460

. Propriété du Coulmier

Suite à la séance du 17 mars 2017, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur le coût estimé de la démolition des bâtiments qui s'élève à 54 000,00 € TTC ; ce montant reste à préciser en fonction des conclusions du diagnostic amiante et plomb.

Un diagnostic amiante et plomb avant démolition est lancé auprès du Cabinet Qualiconsult pour un montant de 900,00 € TTC. Le coût des analyses donne lieu à une facturation complémentaire établie en fonction du nombre de prélèvements et du type d'analyses à réaliser (de l'ordre de 60,00 € TTC par analyse).

. Point Communauté de Communes du Val de Sully

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur le projet de territoire communautaire en cours d'étude. Il s'agit de définir des orientations communes (au plan économique et social) pour l'aménagement du territoire de la Communauté de Communes du Val de Sully sur les 15 ans à venir. Un diagnostic de l'existant est à réaliser au préalable.

. Eclairage public

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public par la Société ISI ELEC, en vue de la mutation vers une installation à leds.

. Fête des voisins

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'organisation par la Fraternelle de Bonnée de la fête des voisins le 20 mai 2017 au Foyer Communal.

. Elections législatives 2007

Les élections législatives se dérouleront les 11 et 18 juin 2017 de **8 h 00 à 18 h 00**.

. La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le vendredi 23 juin 2017.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et ont signé les membres présents.